

Quelles trajectoires après les Champs des possibles ?

ENQUÊTE CONDUITE DE MARS À JUIN 2026



3 fonctions complémentaires de la coopérative



Espace test en
activités agricoles et
rurales



Coopérative
d'activités et d'emploi
(CAE)



Organisme de
formation

L'ENQUÊTE ET SON CONTEXTE

2009

création des Champs
des Possibles

166

personnes passées
par la coopérative

111

personnes sorties de
la coopérative

Les profils des personnes entrant en test et leurs parcours au sein de la coopérative sont bien documentés, notamment à l'échelle nationale grâce au travail du **RENETA (le Réseau national des espaces-tests agricoles)** qui produit régulièrement un observatoire.

Leurs trajectoires après la coopérative restent en revanche peu connues. C'est pourquoi une enquête a été menée de mars à juin 2026 auprès des entrepreneur·es sorti·es de la coopérative.



Un espace test d'activités agricoles et rurales permet à un·e porteur·se de projet de tester la viabilité de son activité dans des conditions réelles, avec un cadre juridique, des moyens de production mutualisés et un accompagnement structuré.

108

Personnes contactées
(toutes sorties de la
coopérative)

48

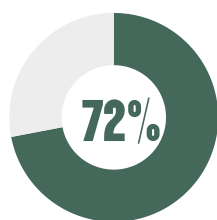
Réponses à un
questionnaire construit
pour l'enquête : taux
de réponse de 45%

14

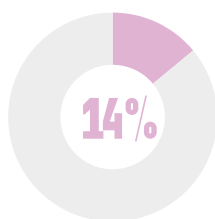
Entretiens semi-directifs
approfondis (~45
minutes)

LES PROJETS TESTÉS

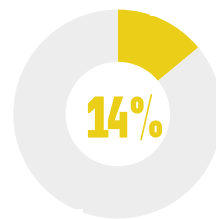
Données des 113 passages recensés parmi les personnes sorties (dont 2 ayant effectué 2 tests)



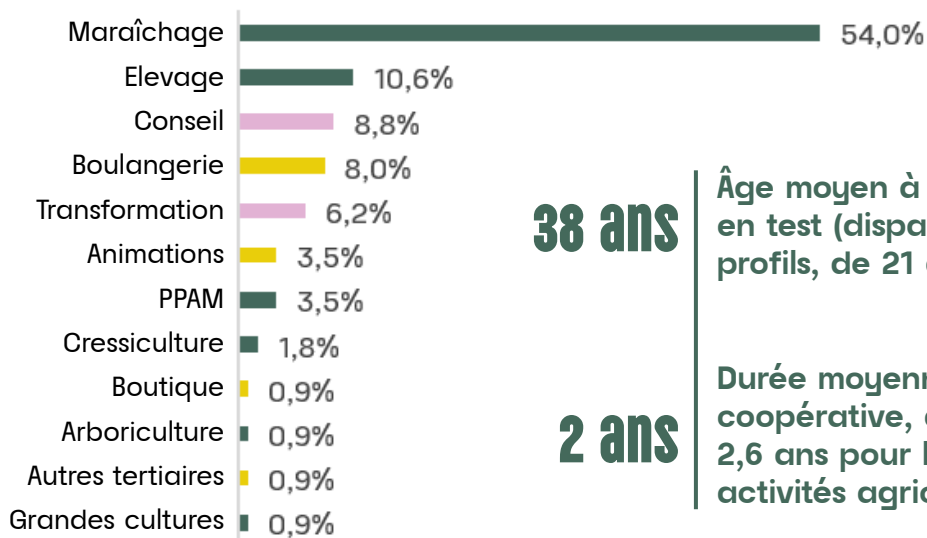
AGRICOLE



TRANSFO.



TERTIAIRE



38 ans

Âge moyen à l'entrée en test (disparité de profils, de 21 à 63 ans)

2 ans

Durée moyenne dans la coopérative, qui est de 2,6 ans pour les activités agricoles

Les motivations à l'entrée en test

Avoir une expérience en conditions réelles

Tester sans s'engager financièrement

Acquérir de la légitimité professionnelle

Rejoindre une dynamique collective



Il y avait cette opportunité d'autonomie, le côté savoir quelles sont nos capacités. J'avais déjà fait une saison de salariat [...] et je voulais tout mettre en pratique de manière plus autonome pour essayer, sans prendre trop de risques financiers.



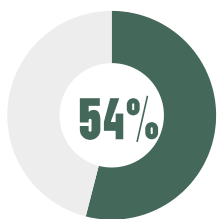
Après 5 ans d'étude j'avais du mal à me dire que je pouvais faire du pain [...] Ça m'a permis de mettre concrètement le pied à l'étrier et de faire quelque chose de manuel, à mon compte. C'était une vraie étape pour moi.



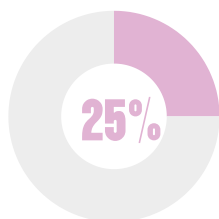
Le test d'activité : un espace d'apprentissage, de transformation des représentations et d'acquisition de légitimité dans un nouvel environnement professionnel.

LES TRAJECTOIRES APRÈS LA SORTIE

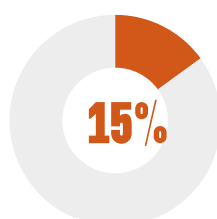
Données de l'enquête menée auprès de 108 ancien·nes entrepreneur·es par questionnaire (48 réponses) et entretiens (14).



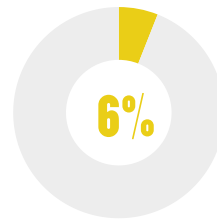
installation/création d'entreprise



salariat dans le secteur du test



arrêt de l'activité testée



nouveau projet/autre situation

Les motifs de sortie de la coopérative

Installation ou création d'entreprise

Modèle économique non viable

Différents relationnels

Incompatibilité vie professionnelle et personnelle

Volonté d'accéder à des aides inaccessibles en cadre coopératif

Les avantages de la coopérative en cas de sortie

Même en cas d'arrêt, la coopérative joue un rôle protecteur : la sortie sans dettes, la sécurité du statut et les expériences humaines permettent de rebondir plus facilement.



J'avais encore l'âge de demander la DJA et considérais que c'était un acte politique important de montrer que des structures comme la mienne sont aidables et pérennes.*

Des différences selon le secteur testé

63%

installé·es après un test agricole

Le secteur testé influence le taux d'installation. La transformation alimentaire concentre le plus d'arrêts (3 sur 5). Portés par un essor post-Covid, les demandes de test de conserverie ont diminué pour disparaître fin 2024.

* Dotation Jeunes Agriculteurs, devenue AIJA (Aide à l'Installation des Jeunes Agriculteurs) en Île-de-France depuis avril 2023.



LE TEST COMME TREMPLIN VERS L'INSTALLATION

Données de l'enquête menée auprès de 108 ancien·nes entrepreneur·es par questionnaire (48 réponses) et entretiens (14).

62%

des installations se font dans les 6 mois après la sortie

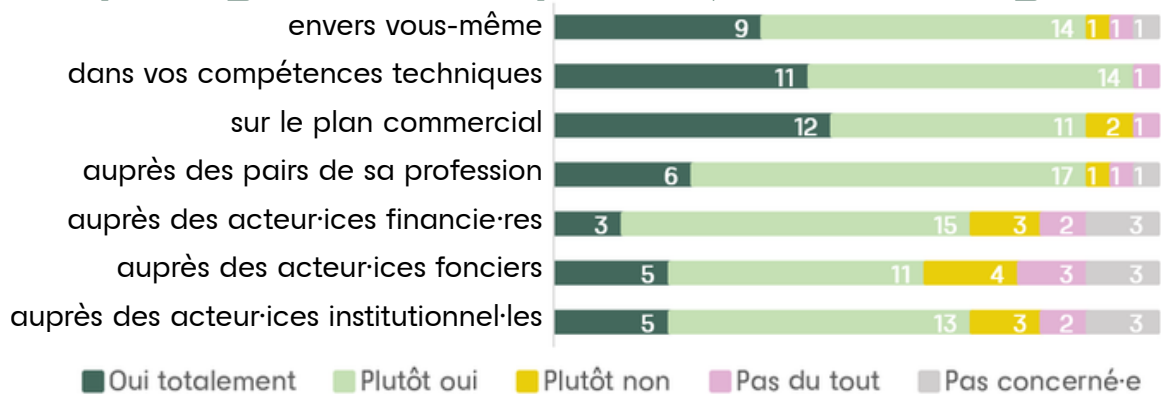
33%

d'installations agricoles en collectif (8 sur 24)

85%

des installations se font en Île-de-France (22 sur 26)

Le passage dans la coopérative, vecteur de légitimité



Pérennisation des activités agricoles

”
C'est important de sentir qu'on est autonome, qu'on a nos produits, nos légumes... [...] C'est hyper rassurant, tu peux faire tes années de test quand tu as encore ton chômage, ça rassure, ça met des bretelles au pantalon.

96%

des 25 installé·es agricoles après le test toujours en activité lors de l'enquête*

D'après la MSA, 76,9% des chef·fes d'exploitation installé·es en 2017 étaient encore en activité en 2023 (67,3% en maraîchage) : un taux plus faible que la pérennisation post-coopérative, suggérant un effet sécurisant du dispositif.

*Une personne a bifurqué vers le salariat ; une autre, retraitée agricole, reste comptabilisée parmi les installé·es.

Les réseaux établis durant le test (consommateur·ices engagé·es, accès à des formations, mise en relation avec des dispositifs de financement) continuent de jouer un rôle structurant après la sortie de la coopérative.

”
Après mon test, je savais de quoi je parlais au point de vue technique mais aussi économique de mon activité. Ça m'a facilité la vie quand j'ai demandé un prêt à ma banque.